



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 03/07/2020

Départs en vacances estivales : lutter contre l'insécurité routière

Les vacances scolaires d'été sont généralement marquées par une augmentation considérable du trafic et des longs trajets et constituent donc une période particulièrement sensible en matière de sécurité routière.

La mortalité lors des départs et retours de vacances a fortement diminué ces dernières années dans la mesure où les trajets s'effectuent majoritairement sur le réseau autoroutier dont les caractéristiques géométriques sont plus sûres. Néanmoins, juillet demeure le mois le plus meurtrier en France.

En juillet et août 2019, 2 accidents mortels sont à déplorer dans le département de la Vienne, 46 accidents corporels ont été enregistrés, soit 16 % des accidents en 2019 et 71 blessés dont 32 grièvement.

En 2019, dans la Vienne, le facteur vitesse était présent dans 17 % des accidents mortels et le facteur alcool dans près de 35 % des accidents mortels.

Afin de sanctionner les infractions les plus graves (vitesse, alcool, stupéfiants et téléphone tenu en main), le barème des suspensions de permis de conduire a été revu dans la Vienne. Désormais, la durée de suspension du permis peut aller jusqu'à un an, depuis le 22 juin 2020 (cf barème en pièce jointe).

Depuis le déconfinement, les forces de l'ordre enregistrent une forte augmentation des excès de grande vitesse.

Face à ce constat inquiétant, et afin de veiller à la sécurité de tous en ce début de vacances, la préfecture de la Vienne appelle à un comportement responsable des automobilistes et à une plus grande vigilance : réduire la vitesse, respecter les distances de sécurité, partir reposé, ne pas consommer d'alcool, de stupéfiants, de médicaments incompatibles avec la route et couper son téléphone. Il est également recommandé de consulter les conseils de prudence de la sécurité routière avant le départ.

Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mél : anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers

